



## Les échos du Grenelle



# Changement d'air et changement d'ère

**L**e Grenelle amorce un changement de "culture" en matière de consommation énergétique. Ce changement passe par une rupture avec le passé. Le Grenelle de l'Environnement entend apporter des réponses aux questions d'avenir. Comment diminuer les émissions de gaz à effet de serre, essentiellement émis par la combustion des énergies fossiles, telles que le fuel et le gaz naturel, et comment satisfaire les besoins de confort avec un recours plus faible aux énergies ?

Cela signifie que nous devons passer de l'ère de la réglementation thermique à l'ère de la performance énergétique : **une RPE 2012 au lieu d'une RT 2012**. Au-delà de l'appellation, l'enjeu est de taille. Il s'agit de matérialiser une approche globale de performance pour le bâtiment. Celle-ci doit combiner un bâti de bonne qualité, c'est-à-dire faiblement déperditif et bien orienté, à des usages économes (éclairage, chauffage, ventilation...), le tout en complément des apports naturels (solaire, transfert de chaleur assisté par pompes à chaleur...). Cette évolution suppose des systèmes de gestion d'efficacité énergétique active qui automatisent la consommation.

La filière électricité aborde ce changement d'ère à bras-le-corps et souhaite avec les pouvoirs publics, le grand emprunt, développer cet aspect innovant de la maîtrise de l'énergie au quotidien, dans le respect du confort, juste nécessaire, attendu par les ménages en minimisant les émissions de gaz à effet de serre. ■

*Guillaume Descombes*